Axe 3: FONCTIONS SUPPORT

Module n°2 : Construire la politique de formation et les parcours professionnels

Contexte

Dans un contexte d'évolution et de transformation permanente des métiers de la fonction publique hospitalière, la mise en œuvre de la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences (GPMC) est inscrite comme une priorité du projet social de nombreux établissements de santé. Pourtant, le déploiement de cette démarche et de ses outils ne va pas de soi et soulève de nombreuses difficultés. La politique de formation constitue un axe clé de la GPMC. Elle est élaborée en cohérence avec les orientations du projet d'établissement et de la politique des ressources Humaines. Les missions du responsable et / ou du chargé(e) de formation continue sont donc primordiales afin de déployer et de coordonner efficacement la politique de formation au sein de l'établissement. Afin de pouvoir au mieux exercer ces missions, le responsable / chargé(e) de formation continue se doit de détenir lui-même les compétences requises et se former efficacement.

Objectifs

- Appréhender stratégiquement le besoin et la demande de formation en établissement, avec une mise en cohérence avec les projets établissement / ou de territoire.
- Elaborer une politique de déploiement de la formation en fonction des orientations stratégiques de l'établissement.
- Maitriser la formation continue d'un point de vue stratégique et opérationnel en établissement
- Traduire les enjeux et orientations stratégiques en besoins de formations
- Prioriser les besoins de formations individuelles et collectives en fonction de la stratégie d'établissement
- Comprendre la méthodologie d'élaboration et de suivi des parcours professionnels des agents

Renseignements complémentaires

"Pour plus d'informations :

Audrey DAVID - 04.91.17.71.28 - a.david@anfh.fr"

Programme

La dimension stratégique de la formation

- Politique et plan de formation : Objectifs, enjeux et finalités
- Lien entre politique de formation GPMC, lignes directrices de gestion, ingénierie métiers/ compétences et

https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AZEtRUwUalQILBFyZ75W

parcours professionnels

Eléments et contraintes à prendre en compte lors de l'élaboration du plan de formation

- Les orientations en matière de développement des compétences des personnels des établissements de la FPH
- Les orientations en matière de DPC des personnels des établissements de la FPH
- Le Projet stratégique de l'établissement
- Le projet de territoire

La démarche participative de recueil des besoins en formation

- Le recueil et l'analyse des besoins de formation
- La priorisation des besoins de formation
- Les besoins individuels en lien avec le poste de travail et les compétences attendues et en lien avec le projet d'évolution professionnelle
- Les besoins collectifs en lien avec le projet stratégique de l'établissement, les projets de services et de pôles
- La professionnalisation des agents : parcours individualisés
- Le rôle primordial du cadre de proximité et du cadre de pôle
- Le travail en partenariat du cadre et du responsable formation
- La place des entretiens professionnels dans les dispositifs de formation (parcours, besoins de formation, compétences individuelles et collectives...)

Intérêt et méthode de création de parcours professionnels

- Témoignage de construction et de mise en place de parcours professionnels
- Parcours de formation en lien avec la spécificité de l'activité du Pôle
- Parcours professionnels élaborés avec le Directeur du Pôle Achat à partir des différents métiers du Pôle identifiés et compétences attendues

Public

Responsables et chargés de la formation continue

Exercice

2025

Code de formation

3.05

Nature

AFR

Organisé par

en cours de sélection

Durée

14 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences